



CONSEIL MUNICIPAL
CE 5 juin 2018

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, ce 5 juin 2018 à 19h00.

Présents	M. Gilbert Rivard	Maire
	Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
	Mme Wandalina Therrien	Conseiller no.4
	M. Jacques Ricard	Conseillère no.5
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6
Absent	M. Sylvain Audet	Conseiller no.2

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que monsieur Denis Pinet agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés.1068-2018 Sur proposition de la conseillère Solange Gamache appuyée par la conseillère Claudette Macameau, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après :



VILLE DE DUPARQUET

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet**

Mardi le 5 juin 2018 à 19h00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

- 3.1 Séance régulière du 1^{er} mai 2018
- 3.2 Séance extraordinaire du 10 mai 2018
- 3.3 Séance extraordinaire du 22 mai 2018

4. CORRESPONDANCE

- 4.1 Hecla-Québec – Demande de subvention pour le golf
- 4.2 CRÉAT – Invitation à la 22^e assemblée annuelle à Nédelec – 13 juin 2018
- 4.3 LSAT – Convocation à l'assemblée annuelle - 12 juin 2018
- 4.4 FQM – Communiqué de presse – Pour une efficacité accrue entre Québec et les gouvernements de proximité

- 4.5 FMQ – Communiqué de presse – Programme d'aide à la voirie locale, une réforme attendue et souhaitée
- 4.6 Tourisme A-T – Assemblée générale annuelle et avis d'élection
- 4.7 Action santé A-O – Assemblée générale annuelle – Avis de convocation

5. FINANCES

- 5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de mai 2018

6. AFFAIRES COURANTES

- 6.1 MRCAO – Résolution pour demande d'aide financière pour la formation des pompiers
- 6.2 Ecole du Maillon – Pavillon de Duparquet – Demande de commandite
- 6.3 Club de l'Âge d'Or – Demande de don
- 6.4 Demande de proposition du Conseil municipal – Arrimage de la collecte des encombrants avec l'autorisation d'apporter le bois pour le feu de la St-Jean – S. Gamache
- 6.5 124, chemin Wettring – Demande de dérogation mineure
- 6.6 Camping Bon Vent – Demande de commandite
- 6.7 M. Roy – Soumission pour éclairage de rue
- 6.8 TECQ – Résultats des soumissions
- 6.9 **Camping Bon Vent – Résolution autorisant l'agente de développement, Madame Julie Mainville à travailler sur le programme Nouveaux horizons pour les aînés**
- 6.10 **Camping Bon Vent – Lettre d'appui pour la demande de financement du programme Nouveaux horizons pour les aînés**
- 6.11 MRCAO – Résolution pour autoriser le maire à signer une lettre d'appui contre la fermeture du CHSLD de Palmarolle
- 6.12 Regroupement des OMH de l'Abitibi-Ouest

7. TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Jean-Guy Roy Entrepreneur – Offre de service de nivelage – été 2018

8. Règlement

- 8.1 Avis de motion – Projet 05-2018 « Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 232 et le règlement de zonage numéro 233 »
- 8.2 Résolution - Règlement 04-2018 Salaire des élus
- 8.3 **Règlement 03-2018 « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 233 » - Résolution pour l'adoption du second règlement**

9. INFORMATIONS

- 9.1 Autorisation temporaire pour le maintien d'abris tempo – M. Bisson et G. Bélair

10. SUIVI

11. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

12. PAROLE AU PUBLIC

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Rés.1069-2018

3.1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{er} mai 2018 19h00

Les conseillers et conseillères de la Ville ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Sur proposition de la conseillère Claudette Macameau, appuyée par la conseillère Wandalina Therrien, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} mai 2018.

Rés.1070-2018

3.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 mai 2018 18h30

Les conseillers et conseillères de la Ville ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Sur proposition de la Solange Gamache

appuyée par le conseiller Jacques Ricard, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 10 mai 2018.

Rés.1071-2018 3.3 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 mai 2018 18h30

Les conseillers et conseillères de la Ville ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Sur proposition de la conseillère Wandalina Therrien appuyée par la conseillère Claudette Macameau, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 22 mai 2018.

4. CORRESPONDANCE

- 4.1 Hecla-Québec – Demande de subvention pour le golf
- 4.2 CRÉAT – Invitation à la 22e assemblée annuelle à Nédelec – 13 juin 2018
- 4.3 LSAT – Convocation à l'assemblée annuelle - 12 juin 2018
- 4.4 FQM – Communiqué de presse – Pour une efficacité accrue entre Québec et les gouvernements de proximité
- 4.3 FMQ – Communiqué de presse – Programme d'aide à la voirie locale, une réforme attendue et souhaitée
- 4.4 Tourisme A-T – Assemblée générale annuelle et avis d'élection
- 4.7 Action santé A-O – Assemblée générale annuelle – Avis de convocation

5. FINANCES

Rés.1072-2018 5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2018 :

Proposé par la conseillère Wandalina Therrien, secondée par le conseiller Jacques Ricard et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

Liste des comptes du mois pour un montant de	32 653,21 \$
Liste des comptes en prélèvement pour un montant de	28 939,86 \$
Salaires versés et frais de déplacement pour février pour un montant de	16 022,70\$

6. AFFAIRES COURANTES

- 6.1 MRCAO – Résolution pour demande d'aide financière pour la formation des pompiers

Rés.1073-2018 **En conséquence** il est proposé par le la conseillère Solange Gamache, secondée par la conseillère Wandalina Therrien et résolu unanimement d'accepter la présentation à la MRCAO d'une demande d'aide financière pour la formation des pompiers.

- 6.2 Ecole du Maillon – Pavillon de Duparquet – Demande de commandite

Rés.1074-2018 **En conséquence** il est proposé par la conseillère Wandalina Therrien secondée par la conseillère Solange Gamache et résolu unanimement de verser une contribution au montant de 50 \$.

- 6.3 Club de l'Âge d'Or – Demande de don

Rés.1075-2018 **En conséquence** il est proposé par la conseillère Claudette Macameau, secondée par la conseillère Wandalina Therrien et résolu unanimement de de verser une contribution au montant de 600 \$.

- 6.4 Demande de proposition du Conseil municipal – Arrimage de la collecte des encombrants avec l'autorisation d'apporter le bois pour le feu de la St-Jean – S. Gamache.

Suite aux discussions ayant eu lieu entre les membres du Conseil municipal, il est convenu de faire arrimer la collecte des encombrants avec l'ouverture du Camping Bon Vent et l'autorisation d'apporter le bois pour le feu de la St-Jean.

6.5 124, chemin Wettring – Demande de dérogation mineure

ATTENDU QU'une dérogation mineure a été demandée pour autoriser le maintien d'une remise ainsi qu'une remise à bois, construites sans permis et dont la construction ne respecte pas la réglementation d'urbanisme et les autres réglementations en matière de respect des marges latérales et avant;

ATTENDU QU'une réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a eu lieu le 20 novembre 2017 dans laquelle les membres du CCU se sont prononcés contre l'acceptation de la dérogation en en font la recommandation aux membres du Conseil municipal en conséquence;

ATTENDU QU'après discussion entre les membres du Conseil municipal, il est décidé d'accepter la demande de dérogation mineure.

Rés.1076-2018 **En conséquence**, un vote a eu lieu avec le résultat suivant :

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Pour : 4

Contre : 1

Abstention : 0

6.6 Camping Bon Vent – Demande de commandite

Rés.1077-2018 **En conséquence** il est proposé par la conseillère Claudette Macameau, secondée par la conseillère Solange Gamache et résolu unanimement de verser une contribution de 700 \$.

6.7 M. Roy – Soumission pour éclairage de rue

Rés.1078-2018 **En conséquence** il est proposé par la conseillère Wandalina Therrien, secondée par la conseillère Claudette Macameau et résolu unanimement de d'accepter la soumission de M. Roy Électrique et d'aller de l'avant avec les travaux.

6.8 TECQ – Résultats des soumissions

6.9 Camping Bon Vent – Résolution autorisant l'agente de développement rural, Madame Julie Mainville à travailler sur le programme Nouveaux horizons pour les aînés

ATTENDU QUE les membres du Conseil d'administration du Camping Bon Vent élaborent un projet pour se doter d'équipements et d'infrastructures pour répondre aux besoins de nos aînés;

ATTENDU QU'il existe un programme de financement dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés;

ATTENDU QU'une agente de développement de la MRCAO travaille avec les membres du Camping Bon Vent pour monter le dossier de financement;

ATTENDU QU'une résolution du Conseil municipal de la Ville de Duparquet est nécessaire pour autoriser l'agente de développement à œuvrer dans le dossier.

Rés.1079-2018 **En conséquence** il est proposé par la conseillère Solange Gamache, secondée par la conseillère Claudette Macameau et résolu unanimement d'autoriser Madame Julie Mainville, Agente de développement à la MRCAO à travailler dans le dossier de la demande de financement dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés pour le Camping Bon Vent.

6.10 Camping Bon Vent – Lettre d'appui pour la demande de financement du programme Nouveaux horizons pour les aînés

Une demande de financement est élaborée afin de doter le Camping Bon Vent d'équipements et d'infrastructures pour répondre aux besoins particuliers des aînés. À cet effet, le Conseil d'administration du Camping Bon Vent aimerait recevoir des membres du Conseil municipal de la Ville de Duparquet, une lettre d'appui à leur demande de financement.

Rés.1080-2018

En conséquence il est proposé par la conseillère Solange Gamache, secondée par la conseillère Claudette Macameau et résolu unanimement d'autoriser Gilbert Rivard, maire, à signer une lettre d'appui à la demande de financement du Camping Bon Vent.

6.11 MRCAO – Résolution pour autoriser le maire à signer une lettre d'appui contre la fermeture du CHSLD de Palmarolle

Le 31 mai dernier, le PDG du Centre intégré de santé et des services sociaux de l'A.-T. a annoncé que, considérant l'ampleur des travaux à réaliser (8,5M \$), la fermeture du CHSLD de Palmarolle était fortement envisagée.

Le 4 juin dernier, la MRCAO a émis un communiqué pour signifier son inquiétude concernant cette fermeture et soulever un déni d'engagement face au maintien de cette ressource dans notre communauté.

La MRCAO demande également de recevoir des municipalités, une lettre d'appui signée par le maire pour s'opposer à la fermeture du CHSLD de Palmarolle.

Rés.1081-2018

En conséquence il est proposé par le conseiller Jacques Ricard, secondé par la conseillère Wandalina Therrien et résolu unanimement d'autoriser Monsieur Gilbert Rivard, maire, à signer une lettre d'appui pour s'opposer à la fermeture du CHSLD de Palmarolle.

6.12 Regroupement des OMH de l'Abitibi-Ouest – Résolution

Les Offices municipaux d'habitation de Authier, de Duparquet, de Macamic, de Poularies, de Roquemaure, de Sainte-Germaine-Boulé et de Taschereau ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper et le projet d'entente a été présenté aux Conseils municipaux qui ont donné leur accord pour poursuivre les démarches de regroupement.

Une résolution doit être adoptée au Conseil selon le libellé suivant :

ATTENDU QUE les Offices municipaux d'habitation de Authier, de Duparquet, de Macamic, de Poularies, de Roquemaure, de Sainte-Germaine-Boulé et de Taschereau ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes de Authier, de Duparquet, de Macamic, de Poularies, de Roquemaure, de Sainte-Germaine-Boulé et de Taschereau un projet d'entente de regroupement des sept (7) offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

Rés.1082-2018

En conséquence il est proposé par la conseillère Wandalina Therrien, secondée par le conseiller Jacques Ricard et résolu unanimement d'entériner le projet d'entente de regroupement des sept (7) OMH et d'autoriser Monsieur Gilbert Rivard, maire, à signer les documents afférents à cette entente.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Jean-Guy Roy Entrepreneur – Offre de nivelage – été 2018

ATTENDU QU'une offre de service pour le nivelage des chemins de la Ville de Duparquet a été reçue par Jean-Guy Roy Entrepreneur au coût de 91,75 \$ par heure;

ATTENDU QUE le taux horaire est identique à celui de l'année précédente;

Rés.1083-2018 **En conséquence** il est proposé par la conseillère Solange Gamache, secondée par la conseillère Claudette Macameau et unanimement résolu de retenir les services de Jean-Guy Roy Entrepreneur pour le nivellement des chemins de la Ville de Duparquet pour l'été 2018.

8. RÈGLEMENT

8.1 Projet 05-2018 « Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 232 et le règlement de zonage numéro 233 »

AVIS DE MOTION La conseillère Solange Gamache donne un avis de motion pour l'adoption d'un projet de règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 232 et le règlement de zonage numéro 233

8.2 Règlement 04-2018 Salaire des élus

ATTENDU QU'un avis de motion concernant le règlement 04-2018 concernant le salaire des élus a été publié le 6 février 2018;

ATTENDU QU' il n'y a pas eu opposition au règlement tel que présenté.

Rés.1084-2018 **En conséquence** il est proposé par la conseillère Claudette Macameau, secondée par la conseillère Solange Gamache et unanimement résolu d'adopter le règlement 04-2018.

8.3 Règlement 03-2018 « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 233 » - Résolution pour l'adoption du second règlement

ATTENDU QUE le projet de règlement 03-2018 a été adopté à la séance du conseil municipal du 1^{er} mai 2018;

ATTENDU QU'un avis publique de consultation ayant lieu le 5 juin 2018 a été publié le 24 mai 2018;

ATTENDU QU'aucun citoyen n'a contesté le projet de règlement;

Rés.1085-2018 **En conséquence** il est proposé par la conseillère Wandalina Therrien, secondée par le conseiller Jacques Ricard et unanimement résolu d'adopter le second règlement 03-2018 et d'autoriser le directeur général à en transmettre une copie à la MRC d'Abitibi-Ouest, conformément à la procédure en vigueur.

9. INFORMATIONS

10. SUIVI

11. COMMUNICATION DES MEMBRES DU CONSEIL

12. PAROLE AU PUBLIC

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés.1086-2018 Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de la conseillère Wandalina Therrien, secondée par la conseillère Solange Gamache et il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20h37.